

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un septembre à vingt heures quarante-cinq, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Dominique BOUGRAUD, Maire de LARDY.

Étaient présents : *Madame Dominique BOUGRAUD, Monsieur Lionel VAUDELIN, Madame Marie-Christine RUAS, Monsieur Éric ALCARAZ, Madame Annie DOGNON, Monsieur Gérard BOUVET, Madame Méridaline DU PASQUIER (arrivée à 21h45), Monsieur Hugues TRETON, Monsieur Didier MELOT, Madame Dominique GORVEL, Monsieur Marie Jean Eddie COTAYA, Monsieur Rémi LEPEINTRE, Monsieur Pierre LANGUEDOC, Monsieur Olivier RAMOND, Madame Élise Moua Tioua CHONG TOUA, Madame Virginie VIGNERON, Monsieur Patrick GINER, Monsieur Mamy ANDRIANARIVONY, , Madame Virginie CADORET, , Monsieur Rémi LAVENANT, Monsieur Eric BOURMAUD, Monsieur Patrick FORTEMS, Monsieur Raphaël DENIS.*

Étaient absents et représentés : *Madame Chantal LE GALL représentée par Madame Dominique BOUGRAUD, Madame Renée-France SURIOUS-GUICHARD représentée par Madame Marie-Christine RUAS, Madame Aurore LE PECHOUR représentée par Monsieur Rémi LAVENANT.*

Étaient absents : *Monsieur Dominique PELLETIER, Madame Béatrice LOISON, Madame Maureen DABEE.*

A vingt heures quarante-cinq, l'appel nominal est effectué. Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Eric ALCARAZ est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Une minute de silence est observée afin de rendre hommage à la mémoire de Monsieur Jacques DÉSIRÉ, qui pendant plus de 30 ans, de 1971 à 2001, a pris en charge diverses responsabilités au service de la commune dont celle de 1^{er} adjoint de 1995 à 2001. La municipalité l'a distingué d'une Médaille de la Ville en reconnaissance de son dévouement de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **INSTALLE** Monsieur Patrick FORTEMS « Ensemble pour Lardy » et Monsieur Raphaël DENIS « Lardy Démocratie » en qualité de conseillers municipaux.
- **ENTEND**, Madame le Maire rendre compte des décisions n° DEC22 à DEC48/2021, n°DEC52/2021, n°DEC54 à DEC56/2021 prises en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- **À L'UNANIMITÉ, APPROUVE** le procès-verbal du conseil municipal du 11 juin 2021.

- **À LA MAJORITÉ, DÉCIDE** d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élevant à un montant total de 4 808 530,56 €, comme suit :
 - au besoin de financement de la section d'investissement, après prise en compte de l'état des restes à réaliser 2020, pour 114 737,99 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » du budget supplémentaire 2021.
 - en recette de la section de fonctionnement pour 4 693 792,57 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » du budget supplémentaire 2021. (*Délibération n°DEB54/2021*)

- **À L'UNANIMITÉ, APPROUVE** l'annulation de l'autorisation de programme et de crédits de paiement pour les travaux du complexe sportif Panserot (tribunes, vestiaires, tennis) N°2021-01 et **DIT** que l'intégralité du coût des travaux du complexe sportif Panserot sera imputée sur l'exercice budgétaire 2021. (*Délibération n°DEB55/2021*)

- **À LA MAJORITÉ, ADOPTE** par chapitre, les sections de fonctionnement et d'investissement en dépenses et en recettes du budget supplémentaire 2021 et **ARRÊTE** le budget supplémentaire 2021 de la Commune :
 - ✓ Section de fonctionnement : 6 024 578,62 €
 - ✓ Section d'investissement : 3 497 477,17 € (*Délibération n°DEB56/2021*)

- **À L'UNANIMITÉ, APPROUVE** la mise en conformité de 2 quais de bus et de 9 passages piétons, **DIT QUE** le montant total est estimé à 59 062,50 € HT pour la mise aux normes PMR, comprenant les travaux de signalisation verticale et horizontale et **AUTORISE** le maire à demander des subventions auprès du Département de l'Essonne dans le cadre du dispositif « Produit des amendes de Police et de Gendarmerie » afférent à la dotation 2021. (*Délibération n°DEB57/2021*)

- **À L'UNANIMITÉ, APPROUVE** l'acquisition au prix de 350 000 euros les parcelles cadastrées A 1860, A 1328 et 1857 d'une superficie respective de 2163, 64 et 305 m² situées au n°2 allée Cornuel, appartenant à Monsieur et Madame Hama à Lardy (91510) pour une superficie totale de 2 532 m², **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir et **DIT QUE** les frais d'actes seront à la charge de la commune. (*Délibération n°DEB58/2021*)

- **À L'UNANIMITÉ, APPROUVE** le cadre de la politique culturelle 2020-2026 :
 - Ses axes (objectifs stratégiques) : Relier les territoires et créer du lien / S'appuyer davantage sur le partage et associer les habitants / Favoriser la diversité culturelle, Conforter une identité claire et forte
 - Ses objectifs opérationnels : Développer des parcours / Partager des savoirs / Fédérer et créer de la cohésion / Travailler à une démarche impliquante / Valoriser les pratiques artistiques des habitants / Diversifier les événements / Faire le lien avec le développement durable : culture/nature / Structurer l'éducation artistique et culturelle
 - Son parti pris méthodologique (fiches actions) (*Délibération n°DEB59/2021*)

- **À L'UNANIMITÉ, DECIDE** d'adapter son contrat groupe d'assurance statutaire en adéquation avec les dispositions du décret n°2021-176 et approuve l'évolution du taux de cotisation y afférente, **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant portant le taux de cotisation de 0,15 % à 0,30 % de la masse salariale assurée au titre du capital décès et **PREND ACTE** qu'en cas de signature de l'avenant, la garantie démarrera au 1er jour du mois suivant la réception de l'accord de la collectivité et que le taux sera proratisé sur les mois restants pour 2021.

(Délibération n°DEB60/2021)

- **À L'UNANIMITÉ, DECIDE** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) va engager début 2022 conformément à l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et **PREND ACTE** que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2023.

(Délibération n°DEB61/2021)

- **À L'UNANIMITÉ, AUTORISE** Madame le Maire à renouveler la convention « d'assistance retraite CNRACL » avec le Centre Interdépartemental de Gestion pour une nouvelle durée de trois ans à compter du 14 novembre 2021, **DIT QUE** le traitement des dossiers est soumis à une participation financière s'élevant pour 2021 à 48,50 € par heure de travail, que ce montant est susceptible de variations lorsque le CIG fixe annuellement en Conseil d'Administration les tarifs de ses services facultatifs et **INDIQUE** que la dépense correspondante sera inscrite aux budgets correspondants. *(Délibération n°DEB62/2021)*

- **À L'UNANIMITÉ, APPROUVE** les termes de la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de Versailles (CIG) pour mise à disposition d'un Agent pour une mission en hygiène et sécurité (ACFI), **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention conclue pour 3 ans, **DIT QUE** le coût de la prestation pour la collectivité s'établit à partir d'un tarif horaire fixé chaque année par délibération du Conseil d'administration du CIG, **RAPPELLE** qu'en 2021 celui-ci s'élève à 70,50 € par heure de travail pour les collectivités affiliées de 5 001 à 10 000 habitants et **DONNE** pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération. *(Délibération n°DEB63/2021)*

- **À L'UNANIMITÉ, DECIDE** l'attribution d'une subvention de 250 € à l'association « FCPE Conseil local de Lardy » et **DIT QUE** cette subvention est comprise dans l'enveloppe budgétaire de l'article 6574 du budget communal 2021. *(Délibération n°DEB64/2021)*

- **À L'UNANIMITÉ, DECIDE** l'attribution d'une subvention de 3 490 € à l'association « Avenir Cycliste de Lardy » et **DIT QUE** cette subvention est comprise dans l'enveloppe budgétaire de l'article 6574 du budget communal 2021. *(Délibération n°DEB65/2021)*

- **À L'UNANIMITÉ, APPROUVE** la signature de la convention de mise à disposition de la CCEJR proposant l'intervention d'un intervenant dumiste dans les écoles élémentaires de Lardy pour l'année scolaire 2020/2021, **APPROUVE** la prise en charge de 50% de la rémunération de l'intervenant dumiste pour un volume total de 65 heures et **DIT QUE** la dépense afférente est inscrite au budget. *(Délibération n°DEB66/2021)*

- **À L'UNANIMITÉ, APPROUVE** les termes de la convention de financement pour l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention avec l'Académie de Versailles et **DIT QUE** les dépenses inhérentes à ces acquisitions seront imputées sur les budgets correspondants.
(Délibération n°DEB67/2021)

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22h50 et laisse la parole au public.

Lardy, le 23 septembre 2021

Madame le Maire



Dominique BOUGRAUD

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

DEB54/2021	FINANCES Affectation des résultats du compte administratif 2020
DEB55/2021	FINANCES Annulation de l'autorisation de programme et crédits de paiement complexe sportif René Grenault (tribunes, vestiaires, tennis) n° 2021-01
DEB56/2021	FINANCES Budget supplémentaire de l'exercice 2021 : BS 1 - 2021
DEB57/2021	TRAVAUX - DEVELOPPEMENT TERRITORIAL Travaux de mise aux normes PMR de 2 quais de bus et de 9 passages piétons : Demande de subvention au Département de l'Essonne
DEB58/2021	URBANISME Acquisition propriété 2 allée Cornuel cadastrée A 1860 1328 et 1857 : projet de renaturation/requalification en zone humide d'une propriété en zone N
DEB59/2021	CULTURE Le cadre de la politique culturelle du mandat 2020-2026
DEB60/2021	RESSOURCES HUMAINES Avenant au Contrat groupe d'assurance statutaire du CIG
DEB61/2021	RESSOURCES HUMAINES Contrat groupe d'assurance statutaire 2023/2025. Procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion
DEB62/2021	RESSOURCES HUMAINES Renouvellement de la convention « assistance retraite CNRACL » avec le Centre Interdépartemental de Gestion
DEB63/2021	RESSOURCES HUMAINES Renouvellement de la convention relative à l'intervention d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion pour une mission d'inspection en santé et sécurité au travail au sein de la commune de LARDY
DEB64/2021	VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE Attribution d'une subvention à la FCPE Conseil local de Lardy pour l'année 2021
DEB65/2021	VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE Attribution d'une subvention à l'association « Avenir cycliste de Lardy » pour l'année 2021
DEB66/2021	AFFAIRES SCOLAIRES Intervention d'un dumiste dans les écoles : convention de mise à disposition avec la CCEJR
DEB67/2021	AFFAIRES SCOLAIRES Socle numérique de base pour les écoles élémentaires : convention avec l'Académie de Versailles

Pour tout complément d'information, le registre des délibérations est consultable au secrétariat général de l'hôtel de ville

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

DEC22/2021	TRAVAUX - Marché 587 – Mission de contrôle technique avec la société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS pour la réalisation d'une école élémentaire et de locaux pour le RASED pour une dépense de 8 700 € HT soit 10 440 € TTC
DEC23/2021	FINANCE - Cession d'un véhicule PIAGGIO immatriculé DV 086 ZJ pour 3 381 € à la sté AXEL AUTO
DEC24/2021	URBANISME - Mise à disposition local n°1 au 62 Grande rue à La Grange à Fils de Lucie du 1 ^{er} juillet 2021 au 31 mars 2023 pour un loyer de 220 € mensuel
DEC25/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 1 VRD terrassements et espaces verts avec la société TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE (TPE) pour 375 267 € HT soit 450 320.40 € TTC
DEC26/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 2 Fondations, gros œuvre, ravalement avec la société TECHNOLOGIE DU BATIMENT ET SERVICES (TBS) pour 630 277,35 € HT soit 756 332,82 € TTC
DEC27/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 3 Charpente, toile tendue avec la société GIRARD OUVRAGES BOIS pour 64 063,12 € HT soit 76 875,74 € TTC
DEC28/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 4 Couverture, étanchéité, bardage avec la société ETANCHEITE TECHNIQUE BATIMENT (ETB) pour 172 000 € HT soit 206 400 € TTC
DEC29/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 5 Menuiseries extérieures, signalétique, métallerie, serrurerie avec la société TECHNIQUE BAIE SARL pour 148 000 € HT soit 177 600 € TTC
DEC30/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 6 Cloisons, faux plafonds, menuiseries intérieures, mobiliers et peinture avec la société AGD pour une somme de 146 032,76 € HT soit 175 239,31 € TTC
DEC31/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 7 Carrelages et faïences avec la société KLS SERVICES pour 76 000 € HT soit 91 200 € TTC
DEC32/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 8 Plomberie, chauffage, ventilation avec la société AXONE pour 169 108,06 € HT soit 202 992,67 € TTC
DEC33/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 9 Électricité avec la société MAGNY ELECTRICITE pour 109 000 € HT soit 130 800 € TTC
DEC34/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 10 Ascenseurs avec la société TK ELEVATOR pour 22 525 € HT soit 27 030 € TTC
DEC35/2021	TRAVAUX - Marché 568 - construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 11 Terrain de tennis avec la société POLYTAN pour 168 426,40 € HT soit 202 111,68 € TTC
DEC36/2021	TRAVAUX - Contrat pour l'entretien des espaces verts avec la sté ECOMOUTON pour 9 mois à compter du 01 avril 2021 reconduit tacitement chaque année civile pour un montant de 2 637 € HT soit 3 164,40 € TTC en 2021 (3 516 € HT soit 4 219.20 € TTC les années suivantes)
DEC37/2021	FINANCE - Vente véhicule Renault Kangoo immatriculé CM 100 SJ à M AHMAT pour 2 085 € TTC

DEC38/2021	CULTURE - Contrat d'exposition avec l'association Tsara pour l'exposition « R4 » du 13 au 31 juillet 2021 pour la somme de 2200 € TTC.
DEC39/2021	CULTURE - Avenant au contrat de cession avec l'association Au Sud du Nord pour le report de concert du Brass Dance Orchestra à la date du samedi 20 novembre 2021
DEC40/2021	TRAVAUX - Marché 589 - Mission de coordination, de sécurité et de protection de la santé dans le cadre de la construction d'une école élémentaire et de locaux annexes avec la société QUALICONSULT SECURITE pour 5 920 € HT soit 7 104 TTC
DEC41/2021	TRAVAUX - Marché 585 - Exploitation et maintenance des équipements thermiques et des centrales de traitement d'air des bâtiments communaux avec la société C2D MULTITECHNIQUES pour 18 900 € HT soit 22 680 € TTC
DEC42/2021	TRAVAUX - Marché 515 - Avenant n° 3 – prolongation de la location de vestiaires modulaires avec la société ALGECO pour la somme de 23 657,40 € HT soit 28 388,88 € TTC
DEC43/2021	FINANCES – REGIES - Avenant portant modification de la régie mixte accueil pour y ajouter les recettes sanitaires de la Gare de Bouray
DEC44/2021	TRAVAUX - Convention avec Orange pour l'enfouissement rue de Vignes (dans sa partie comprise entre le chemin du Champ Chevron et de la Grande Ruelle) des réseaux aériens pour 10 723,50 € TTC
DEC45/2021	TRAVAUX - Convention avec Orange - enfouissement des réseaux aériens Chemin du Champ Chevron pour 7 068,40 € TTC
DEC46/2021	TRAVAUX - Convention avec Orange - enfouissement Chemin de la Grande Ruelle pour 7 634,90 € TTC
DEC47/2021	TRAVAUX - Avenant n°1 au Marché 568- construction d'équipements sportifs : Tribunes-Vestiaires-court de tennis – LOT 11 Terrain de tennis — Travaux modificatifs avec la sté POLYTAN France (moins value de 5 657,56 € HT) - nouveau montant du marché de 162 768,84 € HT soit 195 322,61 € TTC
DEC48/2021	DEVELOPPEMENT DURABLE - Marché 586 de prestations, de conseil et d'assistance pour l'élaboration d'un Agenda 21 avec la société Lamy Environnement pour 18 090 € TTC
DEC52/2021	TRAVAUX - Marché 590 - Mission de coordination, de sécurité et de protection de la santé dans le cadre des travaux de réhabilitation du parc Boussard avec la sté QUALICONSULT SECURITE pour 5 600 € HT soit 6 720 € TTC
DEC54/2021	CULTURE - Contrat de coproduction avec la Cnie Sabdag pour le spectacle Bain Sonore pour 1 200 € TTC
DEC55/2021	CULTURE - Contrat de cession avec la Cnie Sabdag pour le spectacle Bain Sonore le dimanche 19 septembre 2021 dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine pour 2 500 € TTC
DEC56/2021	CULTURE - Contrat de cession avec la Compagnie Quartet Buccal pour la chorale des Voix Perchées 2021 2022 pour la somme de 3 000 € TTC et fixation des droits d'entrée

DÉPARTEMENT
ESSONNE

ARRONDISSEMENT
ÉTAMPES

COMMUNE DE LARDY

Commune de 1000 habitants
et plus

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L.2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

Effectif légal du conseil municipal :
29

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet, au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M ou Mme)	NOM & PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
Maire	Mme	BOUGRAUD Dominique	21/03/1961	04/07/2020	994
Premier adjoint	M	VAUDELIN Lionel	17/02/1962	04/07/2020	994
Deuxième adjoint	Mme	RUAS Marie-Christine	16/09/1954	04/07/2020	994
Troisième adjoint	M	ALCARAZ Eric	28/04/1965	04/07/2020	994
Quatrième adjoint	Mme	DOGNON Annie	22/06/1944	04/07/2020	994
Cinquième adjoint	M	BOUVET Gérard	24/10/1953	04/07/2020	994
Sixième adjoint	Mme	DU PASQUIER Méridaline	06/01/1967	04/07/2020	994
Septième adjoint	M	TRETON Hugues	19/05/1965	04/07/2020	994
Conseiller municipal	Mme	LE GALL Chantal	01/08/1941	28/06/2020	994
Conseiller municipal	Mme	SURIOUS GUICHARD Renée-France	26/01/1945	28/06/2020	994
Conseiller municipal	M	MELOT Didier	27/06/1953	28/06/2020	994
Conseiller municipal	Mme	GORVEL Dominique	20/06/1956	28/06/2020	994
Conseiller municipal	M	PELLETIER Dominique	10/11/1951	28/06/2020	994
Conseiller municipal	M	COTAYA Marie Jean Eddie	12/05/1962	28/06/2020	994
Conseiller municipal	M	LEPEINTRE Rémi	01/03/1969	28/06/2020	994
Conseiller municipal	M	LANGUEOC Pierre	16/06/1969	28/06/2020	994
Conseiller municipal	M	RAMOND Olivier	22/12/1969	28/06/2020	994
Conseiller municipal	Mme	LOISON Béatrice	30/07/1975	28/06/2020	994
Conseiller municipal	Mme	CHONG TOUA Élise Moxa Tiqua	18/09/1977	28/06/2020	994
Conseiller municipal	Mme	VIGNERON Virginie	03/11/1980	28/06/2020	994
Conseiller municipal	Mme	DABEE Maureen	03/12/1996	28/06/2020	994
Conseiller municipal	M	GINER Patrick	19/11/1959	28/06/2020	919
Conseiller municipal	M	ANDRIANARIVONY Mamy	17/04/1963	28/06/2020	919
Conseiller municipal	Mme	CADORET Virginie	02/11/1974	28/06/2020	919
Conseiller municipal	Mme	LE PECHOUR Aurore	04/01/1989	28/06/2020	919
Conseiller municipal	M	LAVENANT Rémi	17/06/1996	28/06/2020	919
Conseiller municipal	M	BOURMAUD Eric	01/01/1968	28/06/2020	415
Conseiller municipal	M	FORTEMS Patrick	10/04/1954	15/06/2021	919
Conseiller municipal	M	DENIS Raphaël	14/09/1974	15/07/2021	415

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire, le 21 septembre 2021
Madame Dominique BOUGRAUD

Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller municipal